

EXERCICE 2017

CONSEIL D'ADMINISTRATION  
Délibération n°D-CA/2017-69

Le conseil d'administration s'est réuni le 28 novembre 2017 en séance plénière, sur convocation du Président de l'Université adressée le 17 novembre 2017.

- VU le Code de l'éducation ;
- VU les statuts de l'Université ;
- VU la circulaire N°2015-146 du 19 août 2015 définissant la procédure d'expertise des projets immobiliers des établissements relevant de la tutelle du ministère en charge de l'enseignement supérieur.

**Point de l'ordre du jour** : 1ère Partie – P2 : Opération de restructuration du Centre du don des corps et création de lieux de vie étudiante CUSP (financement CPER)

**Exposé de la décision :**

Historique : Le contrat de projet Etat-Région Ile de France portant sur la période 2015-2020 signé le 9 juillet 2015 inscrit pour l'académie de Paris une ligne intitulée « facultés de médecine – projet santé pour Lariboisière, Pitié Salpêtrière, Saints Pères ». L'université Paris-Descartes porte dans ce cadre un projet de restructuration du centre universitaire des Saints Pères basé sur l'établissement d'un schéma directeur immobilier, dont le premier volet consiste en la restructuration du centre de don des corps et le second initie la restructuration d'espaces dédiés à la Vie étudiante.

Problématique : Le dossier d'expertise de l'opération immobilière est soumis au conseil d'administration avant transmission au recteur d'académie pour instruction sous l'angle de l'expertise technique et de la soutenabilité budgétaire.

Proposition de décision soumise au Conseil : Approbation des opérations immobilières telles que présentées lors de la séance du 28 novembre 2017

**Après en avoir délibéré, le Conseil d'administration approuve la présente délibération.**

<b>Nombre de membres constituant le Conseil : 36</b>
<b>Quorum : 18</b>
<b>Nombre de membres participant à la délibération : 31</b>
Abstentions : 0
<b>Votes exprimés : 31</b>
Contre : 0
Pour : 31

Fait à Paris, le 4 décembre 2017

Le Président



Frédéric DARDEL

Classé au registre des délibérations du Conseil d'administration, consultable au secrétariat de la Direction des affaires générales et juridiques

Publié sur le site internet de l'Université le :

Transmis au Recteur le :

11 DEC. 2017  
11 DEC. 2017